

# Nouvelle Formule Liberté

## Une demande par abonné

### PARTIE ABONNÉ

N° Client : .....

Je joins ma photo si je demande la création de ma carte nominative par correspondance

Mme  M.

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

N° tél. portable : .....

Adresse mail : .....

Adresse postale : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Ma photo sera conservée au format numérique. Si j'y suis opposé(e), je coche la case ci-contre

J'autorise le réseau Tao à m'envoyer des informations et des propositions commerciales :

Par voie postale  Par SMS  Par mail

Je suis informé(e) de mon droit à m'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique.

Tous les champs sont obligatoires. Si cette fiche est incomplète, le réseau Tao ne pourra pas valider votre dossier.

### Je choisis ma formule LIBERTÉ

Je coche la case correspondant à ma catégorie et je la justifie

TOUT PUBLIC

FAMILLE NOMBREUSE

Personnes titulaires de la carte famille nombreuse SNCF en cours de validité

SCOLAIRE

Avant 16 ans ou sur justificatif de scolarité pour les plus de 16 ans jusqu'au bac

SENIOR

A partir de 67 ans

TEMPO

Personne handicapée ou invalide. Bénéficiaire et ayant droit à la CMUC ou ressources inférieures au plafond de la CMUC. Demandeur d'emploi bénéficiant de la CMUC. Personne âgée non imposable.

Je reçois un justificatif par email

### PARTIE PAYEUR

Si le payeur est identique à l'abonné, je coche la case et je ne remplis pas le cadre ci-dessous

Mme  M.

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

N° tél. portable : .....

Mail du payeur : .....

Adresse postale : .....

Code postal : .....

Ville : .....

J'autorise le réseau Tao à m'envoyer des informations et des propositions commerciales :  Par voie postale  Par SMS  Par mail

Je suis informé(e) de mon droit à m'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique.

Merci de joindre un RIB ou RIP à ce document

Mandat SEPA : Type de paiement :  Paiement récurrent/répétitif

IBAN (International Bank Account Number) - Numéro d'identification internationale du compte bancaire

BIC (Bank Identifier Code) - Code International d'identification de votre banque

Identifiant du créancier (ICS) : FR63459859AC7

EXTRAITS DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION DES TITRES DE TRANSPORT ET DES SERVICES DU RÉSEAU TAO - 1er juillet 2019  
Retrouvez l'intégralité des CGV-CGU sur le site internet [www.reseau-tao.fr](http://www.reseau-tao.fr) ou sur demande à l'agence commerciale Tao.

#### SERVICE LIBERTÉ

Le service Liberté est souscrit pour une durée indéterminée et peut être résilié à tout moment par le Client, par courrier adressé au Réseau Tao - 64 rue Pierre Louquet, 45800 St Jean de Braye. Un relevé mensuel des validations est transmis au Client chaque mois où des voyages Liberté ont été validés par la carte sans contact du bénéficiaire.

Les voyages sont facturés au tarif en vigueur applicable le jour du voyage, en fonction du profil chargé sur la carte sans contact du Client (Scolaire, Senior, Famille nombreuse, Tempo).

Le compte bancaire du Client est débité le 15 du mois suivant les voyages concernés.

Le service Liberté est automatiquement suspendu si le Client charge sur sa carte sans contact un autre titre de transport, ce dernier étant validé en priorité.

- J'ai pris connaissance et j'accepte les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation des produits et services du réseau Tao.
- J'ai pris connaissance et j'accepte les modalités de traitement de mes données personnelles.

Date : ..... / ..... / .....

Lieu : .....

Signature de la personne majeure titulaire du compte ci-contre

BESOIN D'AIDE  
FAITES LE PREMIER PAS

Nous sommes là pour vous aider

Tao s'occupe du reste!

Tutoriel vidéo, assistance

0 800 01 2000 Service & appel gratuits

Tous les jours de 4h30 à 1h30

Pour plus d'infos sur le traitement de vos données.



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Keolis Métropole Orléans à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Keolis Métropole Orléans. Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.